

Le confédéralisme à quatre pour débloquer la Belgique

Les gouvernements régionaux seront installés avant la Fête nationale, avec des majorités différentes au Nord et au Sud. Le fédéral coince toujours. La voie confédérale serait-elle la seule issue pour que survive la Belgique ? Le PS s'est-il rallié sans le dire aux thèses de la N-VA ? Une certitude : la « nouvelle Belgique » est déjà mise à l'épreuve.

Par **Olivier Mouton**

S

i vous êtes déjà parti en vacances ou si vous avez été trop absorbé par la Coupe du monde de football, sachez que cela coince toujours pour la formation d'un gouvernement fédéral. Un mois et demi après les élections, sœur Anne ne voit toujours rien venir. L'informateur Charles Michel (MR) avance à pas de loup et prépare son nouveau rapport qu'il doit remettre au roi Philippe le 14 juillet, au lendemain de la finale au Brésil. D'ores et déjà, il n'est manifestement guère aisé pour lui de surmonter les peurs des uns ou les exclusives des autres. Chacune des formules de coalition envisagées à l'échelon national souffre d'un ou de plusieurs points de blocage. Aussi, d'autres issues refont surface. Nom de code : confédéralisme.

Les Régions avancent de leur côté

Rien n'est simple. C'est une évidence. Une coalition dite kamikaze de centre droit avec la N-VA, le CD&V et l'Open VLD associés au seul MR doit non seulement surmonter la crainte libérale d'être minoritaire du côté francophone, mais aussi et surtout, le refus du CD&V d'ouvrir la majorité flamande à l'Open VLD, alors que ce dernier exige d'être présent partout ou nulle part. Une tripartite classique (les trois grandes familles : socialiste, sociale-chrétienne et libérale) se heurte notamment à la crainte du CD&V de monter au fédéral sans la N-VA et au refus du PS d'ouvrir les majorités wallonne et bruxelloise au MR, qui le réclame.

Les autres formules qui associent PS et N-VA butent contre le rejet réciproque des deux partis dominants. Bref, c'est la quadrature du cercle.

Pendant ce temps, les partis du Nord et du Sud se livrent à une épreuve de vitesse pour savoir quelle Région disposera de son gouvernement en premier lieu. PS, CDH et FDF ont annoncé qu'ils boucleraient leurs programmes wallon et bruxellois d'ici le 18 ou le 19 juillet. En Flandre, la N-VA s'exaspère des attermolements du CD&V dans des dossiers clés – budget, enseignement... – et regrette de ne pas pouvoir atterrir pour la fête flamande, ce 11 juillet. Mais tout pourrait aussi être finalisé avant le départ en vacances.

Le 21 juillet, jour de la Fête nationale, les piliers de la stabilité belge seraient donc trois Régions aux majorités très différentes. Tout un symbole pour la « nouvelle Belgique » chère au Premier ministre sortant, Elio Di Rupo (PS). ●●●

●●● L'improbable « confédéralisme »

Vu la complexité de l'équation, certains commentateurs politiques se demandent déjà si l'instauration du confédéralisme, qui tiendrait davantage compte de la singularité des paysages politiques flamand et francophone, ne serait pas l'issue la plus évidente pour débloquer le pays et éviter une crise politique qui se prolonge au-delà du record des 541 jours de 2010-2011. La N-VA en avait fait son leitmotiv durant la campagne, pour tenir compte de la coexistence de « deux démocraties ». Sa définition en était radicale : plus de gouvernement belge mais une conférence des ministres régionaux, le transfert de toutes les compétences vers les Régions (fiscalité, sécurité sociale, justice) à l'exception de la défense, réduisant l'Etat fédéral à une coquille vide... « Ce serait l'antichambre du séparatisme », dénonçait Elio Di Rupo. Pourtant, c'est le président du Parti socialiste que l'on accuse aujourd'hui d'avoir allumé la mèche confédérale en démarrant à toute vapeur les né-

gociations régionales, quitte à bloquer le fédéral.

En parlant de « confédéralisme », encore faut-il savoir de quoi il s'agit. La définition faisant référence chez nous émane du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp), qui scrute les arcanes de notre système politique ultracomplexe et singulier depuis 1959 : « Confédéralisme : mode d'association d'Etats indépendants et souverains, qui confient par traité la gestion de certains de leurs intérêts à une organisation politique commune. En Belgique, projet d'accentuation du caractère fédéral de la structure institutionnelle de l'Etat. » Jean Faniel, son directeur, relativise donc : « Si l'on s'en tient à la définition stricte, le confédéralisme n'est certainement pas à l'ordre du jour en Belgique. Il faudrait passer d'abord par la scission et l'indépendance des deux principales communautés du pays, avant que celles-ci ne décident de collaborer à nouveau ensemble pour gérer des compétences en commun. C'est franchement improbable, même s'il y a eu un précédent dans l'histoire, qui n'a pas duré, lors de l'éclatement de l'URSS avec la Communauté des Etats indépendants. »

L'autre option de la définition, ce serait une « accentuation du caractère fédéral » de l'Etat. « A la limite, cela aurait du sens si l'on mettait en place une coalition miroir reflétant au fédéral les majorités régionales : N-VA,

PS, CD&V et CDH, poursuit Jean Faniel. Le problème est : que pourraient faire ensemble la N-VA et le PS ? Pas grand-chose. Faute de majorité spéciale, il n'y aurait pas de big bang institutionnel au sens strict du terme, mais ils pourraient décider ensemble que les Régions utilisent au maximum les possibilités offertes par la sixième réforme de l'Etat. Pas sûr que le PS et le CDH en aient envie, pas sûr non plus que ce soit le cas du CD&V. »

En tout état de cause, ce n'est pas le scénario, qui exclurait de facto son parti de tous les niveaux de pouvoir, sur lequel travaille l'actuel informateur Charles Michel.

PS : le pouvoir avant tout

Le PS, en excluant le MR des majorités régionales et en imprimant un rythme rapide aux négociations avec le CDH en Wallonie et à Bruxelles, aurait-il fait le choix du confédéralisme sans le dire ouvertement ? « Le PS a surtout choisi la logique de parti pour rester au pouvoir, estime Dave Sinardet, politologue à la VUB. Le premier parti francophone était inquiet de voir que l'on aurait pu essayer

de faire sans lui à tous les niveaux de pouvoir. Le CDH, lui aussi, avait peur d'une alternative PS-MR du côté francophone. C'est cette panique qui a précipité les choses. Le CD&V est motivé par une même logique partisane. Le PS serait-il soudain devenu confédéral et le CD&V fédéral ? Non, évidemment. En Belgique, les partis ont davantage de pouvoir que les gouvernements. »

Notre pays est déjà partiellement dans une logique confédérale, précise la définition du Crisp : plus de partis nationaux, des groupes linguistiques distincts à la Chambre, la parité au conseil des ministres, des mécanismes institutionnels de protection des minorités... « En 2010, quand il a commencé à négocier une réforme de l'Etat, le PS l'a fait au départ selon une logique confédérale avec la N-VA, prolonge Dave Sinardet. Mais cela a coïncé et une autre option a été choisie : la tripartite. L'évolution du pays n'est pas linéaire. Je trouverais d'ailleurs politiquement passionnant aujourd'hui la mise en place d'une coalition de centre droit avec le seul MR au fédéral. Ce serait un labo-

ratoire vivant de notre système politique. On verrait s'il est possible de gouverner avec une majorité claire et une minorité linguistique nette. De là à dire que ce serait réalisable, c'est autre chose... »

Carl Devos, politologue à l'université de Gand, enchaîne : « Un gouvernement wallon de centre gauche utiliserait-il en permanence les conflits d'intérêts pour bloquer les réformes menées par une majorité de centre droit au fédéral ? Cela mènerait-il à un « fédéralisme de combat », avec un appel soutenu à une nouvelle réforme de l'Etat, ou au fonctionnement normal d'un fédéralisme adulte avec des majorités asymétriques ? »

Quelle que soit la formule choisie au fédéral – une kamikaze de centre droit avec le seul MR, une tripartite sans la N-VA, une coalition miroir avec PS et N-VA... –, le temps d'une mise à l'épreuve de ce pays que l'on vient à peine de réformer est déjà arrivé !

Un confédéralisme... à quatre

Face aux menaces de blocage de longue durée, le « confédéralisme », avec ses nombreuses définitions, a soudain le vent en poupe. Le philosophe Edouard Delruelle, ancien président du Centre pour l'égalité des chances et auteur d'un rapport sur l'avenir de la Wallonie pour le ministre PS de l'Economie Jean-Claude Marcourt, se mouille même dans nos colonnes en proposant une solution à la suisse : la mise en place d'un conseil fédéral composé à la proportionnelle des partis désignés dans les Régions (*lire en page 22*). S'il reconnaît lui-même que la formule est politiquement peu réaliste, il affirme qu'elle serait incontestable démocratiquement. Elle contraindrait en outre les partis flamands et francophones à s'entendre au fédéral.

Une autre voix, proche du régionalisme wallon, défend une idée qui fait son chemin, celle d'un confédéralisme à

quatre : Flandre, Wallonie, Bruxelles, Communauté germanophone. « Le (con)fédéralisme n'est pas le problème, c'est la solution, estime Philippe Destatte, directeur général de l'institut Jules Destrée et professeur d'histoire de Belgique à l'Université de Mons. La fragilité de notre système fédéral réside dans son bipolarisme, ce face-à-face entre les Flamands et les francophones. Cette confrontation a été renforcée par l'idée de la Fédération Wallonie-Bruxelles, issue de la stratégie des FDF Serge Moureaux et Antoinette Spaak en 2006 et 2008, puis reprise par les socialistes Rudy Demotte et Charles Picqué comme une machine de guerre contre la Flandre. Parce qu'ils pensent que la Région bruxelloise est francophone. Mais on sait qu'elle ne l'est pas. »

Une formule à quatre, avec l'intégralité des compétences résiduelles transférées à ces entités signifierait « une vraie refonte de notre fédéralisme ». « Il serait logique que l'on évolue progressivement vers cette construction à quatre, plus équilibrée, appuie Hugues Dumont, professeur de droit constitutionnel à l'Université Saint-Louis, à Bruxelles. Les difficultés actuelles proviennent de notre bipolarisme, qui n'a d'équivalent dans aucun système fédéral au monde. Même si, c'est important de le dire, nous le faisons fonctionner sans violence. »

L'idée d'une Belgique à quatre a été soutenue par l'ancien ministre-président germanophone Karl-Heinz Lambertz (PS), évoquée par le vice-Premier ministre SP.A Johan Vande Lanotte lors d'une mission d'information royale en 2007. Elle reçoit l'assentiment de nombreuses autres personnalités politiques, dont le vice-Premier MR Didier Reynders. Précision importante, toutefois : ce n'est pas la thèse dominante en Flandre, certainement pas au sein de la N-VA. Et ce n'est pas le scénario sur lequel planche l'informateur Charles Michel. Aujourd'hui, sa mission reste de constituer un gouvernement fédéral rapidement. Pour autant que ce soit encore possible. Mais s'il venait à échouer... ●O.M.

« Je trouverais politiquement passionnant la mise en place d'une coalition de centre droit avec le seul MR au fédéral »